



KMG LA ROCHELLE

(Association Loi 1901 N° W173005048)

2, Rue des Tamaris 17137 L'HOUMEAU

06 81 49 31 15 / Facebook: KMG La Rochelle

kmglarochelle@gmail.com

Photo

BULLETIN D'ADHÉSION

- | | | | |
|---|------------------------------------|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> L'HOUMEAU | <input type="checkbox"/> ROCHEFORT | <input type="checkbox"/> PERIGNY | <input type="checkbox"/> FONTENAY-LE-COMTE |
| <input type="checkbox"/> AYTRÉ | <input type="checkbox"/> LUÇON | <input type="checkbox"/> RIVEDOUX | <input type="checkbox"/> ST CLEMENT DES BALEINES |
| <input type="checkbox"/> SAINT MARTIN DE RE | | | |

COMMENT NOUS AVEZ-VOUS CONNUS?

- Internet Facebook Passage devant la salle Connaissance Autre:

ÉTAT CIVIL

- Mademoiselle Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : e-mail :

Profession : **Facebook:**

Personne à contacter en cas d'urgence: Nom/Prénom: N°téléphone:

POUR LES MINEURS

Nom/Prénom du (des) responsable(s):

N°téléphone du(des) responsable(s) :

e-mail du(des) responsable(s) :

ABONNEMENT

- 6 Mois 3 Mois 1 Mois 10 séances
- Annuel*: Cours illimités Annuel*: 2 cours/semaine Annuel*: 1 cours/semaine
- Cours Enfant (6 à 12 ans) Baby Krav (3 à 5 ans)
- Abonnement spécifique (précisez):.....

SUIVI DU RÈGLEMENT

Montant de l'abonnement:.....

Paiement par: Chèque(s) (précisez): Espèces

KMG

(Association Loi 1901 N° W173005048)

CACHET ET SIGNATURE

DATE D'INSCRIPTION:.....

SIGNATURE DE L'ADHÉRENT

Règlement intérieur KMG La Rochelle

1: Pour le bon déroulement des cours, merci d'arriver à l'heure à chaque séances : 5-10 minutes avant la séance.

2: Suite à votre séance d'essai, ou pour un renouvellement d'adhésion les saisons suivantes, il est obligatoire d'avoir :

- Rempli le formulaire d'inscription.
- Fourni un certificat médical valide pour la pratique des sports de combat.
- Réglé sa cotisation en fonction de la formule choisi.

3: Pour pratiquer, il est obligatoire d'avoir une tenue ainsi que le matériel adapté :

- des chaussures propres, une tenue de sport (jogging, short, leggings) et un T-shirt KMG
- une coquille de protection, des gants de boxe et/ou gants MMA, un protège dents et des protèges tibias.

4: Pour le confort de tous et le votre, adopter une hygiène convenable : ce laver les mains à la sortie des WC, avoir les ongles couper et/ou propre etc...

5: Afin de pratiquer comme il se doit, du matériel est à votre disposition : PAO/PATTES D'OURS/COUTEAUX/BATONS et PISTOLETS D'ENTRAINEMENT. Merci d'en prendre soin.

6: Respectez les structures qui vous accueil, les salles où se déroulent les cours sont entretenues et propres. Merci de garder ces lieux dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé en arrivant : Accueil, toilettes, vestiaires, zone d'entraînement.

7: Remboursement : Un remboursement sera effectué UNIQUEMENT en cas d'incapacité à la pratique de la discipline, sous présentation d'un certificat médical (délivré par un médecin partenaire du club), un courrier recommandé stipulant votre demande fourni 1 mois avant ce dernier.

Pour toutes autres raisons, aucun remboursement sera effectué: Plus motivé à la pratique sportive, déménagement, crise sanitaire etc...

8: Adopté une attitude correcte et bienveillante : Le respect des professeurs et des pratiquants ainsi que des règles de sécurité sont obligatoires : blagues déplacées, attitude déplacée, mauvais esprit, mise en danger des partenaires vous seras immédiatement notifié et des sanctions seront prises en cas de récidive.

9: Cours enfants : Les cours enfants sont des cours destiné à la pratique sportive et non un temps de garderie. Votre enfant devra adopter une attitude correcte pour le bon déroulement des cours. Suite à quoi, un entretien avec les parents sera mis en place, et des sanctions seront prises en cas de récidive.

MENTION "lu et approuvé":

SIGNATURE DE L'ADHERENTS :